

INFO

TRAVAUX PONT DES ABIMES

Du **08 au 26 avril 2019**, à la demande du département de l'Hérault, un diagnostic du pont des abimes sera effectué. Le passage des bateaux sera possible mais assurez-vous d'avoir bien été vu des ouvriers afin qu'ils puissent agir en conséquence.



Merci de votre compréhension à tous.

La Capitainerie